

Discours de Sébastien GUERARD
Président de la Fédération française des masseurs-
kinésithérapeutes rééducateurs
57^{ème} Congrès de la FFMKR- Visioconférence
jeudi 22 octobre 2020

Mesdames et Messieurs les présidents, Chères Consœurs, Chers confrères, j'ai l'honneur d'ouvrir ce premier Congrès fédéral dématérialisé. C'est une grande première pour nous, j'aurais tendance à dire malheureusement, au vu de la situation et des circonstances liées à cette pandémie qui nous ont contraints à renoncer à nous retrouver à Arles durant ces quatre jours comme nous aurions aimé le faire. A ce titre, j'en profite pour remercier très chaleureusement Félix FABER et son équipe des Bouches-du-Rhône qui ont fait un travail remarquable et qui ont été très actifs dans l'organisation de ces Assises. Elles n'auront pas la même saveur dans ce contexte. Je remercie également l'ensemble des collaborateurs et des salariés de la Maison des kinésithérapeutes ainsi que les élus fédéraux qui ont accompli un travail remarquable également et qui ont su aussi s'adapter à cette situation pour transformer ces Assises. La Maison des Kinésithérapeutes, comme vous le savez, c'est près de 50 collaborateurs qui ont su en quelques jours pendant le confinement répondre présent et mettre en place le télétravail. La SPEK qui produit Kiné-Actualité et Kinésithérapie-Scientifique a réussi à livrer l'intégralité de ses ouvrages sans aucun retard en dehors des retards liés à la poste. L'INK a dû reporter l'ensemble de ses stages et a déjà su rebondir en développant des webinaires, des modules d'e-learning. Vous avez dû recevoir des informations sur ce sujet. 5 modules d'e-learning ont été lancés dans le courant du mois d'octobre afin de maintenir le contact avec les clients et aussi assurer la promotion. L'AGAKAM et OCÉVIA ont réussi à traverser toute la période fiscale confinées en télétravail et en produisant l'intégralité des dossiers en temps et en heure auprès de l'administration fiscale, ce qui a été une prouesse. Enfin le Conseil fédéral et l'équipe de salariés de la FFMKR qui nous entourent ont parfaitement su s'adapter pour répondre aux besoins de la profession dans cette période si compliquée.

Au nom du Conseil fédéral, je tiens à remercier tous les présidents départementaux, chacun d'entre vous, administrateur de syndicat départemental pour tout le travail accompli sur le terrain, pour vos précieuses remontées d'information, pour vos critiques constructives et vos messages de soutien. La Fédération a su en quelques mois se repositionner comme le syndicat leader de la profession à travers notre force de propositions et de travail, leader à travers notre capacité à fédérer, leader à travers notre capacité à porter des projets ambitieux et novateurs, enfin leader avec désormais plus de 18 000 followers sur Facebook. Nous avons tout dernièrement franchi la barre des 5000 adhérents, notamment grâce à la mise en place de la CSE, la Cotisation Solidaire Exceptionnelle que vous avez adopté lors du congrès extraordinaire de juin ce qui veut dire que vous aviez raison de mettre en place cette CSE. Nous n'avions plus atteint ce chiffre depuis 2008. A nous maintenant de maintenir ce capital confiance engrangé. Vous savez que c'est une année particulière électorale URPS. A nous d'être inventifs pour proposer de nouveaux services puisque vous savez que ce qui motive le jeune

aujourd'hui à adhérer c'est avant tout le service et à nous de définir la stratégie que nous souhaitons mettre en place pour 2021. A nous aussi d'accompagner l'ensemble des kinésithérapeutes qui devraient logiquement nous porter leur soutien lors de ces prochaines élections, qui je vous le rappelle, restent vraiment l'objectif ultime de notre mandat. Nous avons également le plaisir, vous l'avez lu dans le compte-rendu du Conseil fédéral de Marseille, d'accueillir dans nos rangs, deux nouveaux syndicats après de nos nombreux échanges fructueux et constructifs : celui de l'Ille-et-Vilaine (35) dont je salue le Président Denis THOUVIGNON et celui de la Moselle dont je salue l'ancien Président Jacques VALENTINY ainsi que sa toute nouvelle présidente fraîchement élue la semaine dernière Cathy DI BATTISTA. Je remercie également nos actrices locales de terrain, Sterenn HOUEL et Agnès AUBERT en Bretagne qui ont énormément œuvré pour ce rapprochement et dans le Grand Est, merci à Céline CHEBAL RAIZER, Céline MARCHAL et Corinne FRICHE qui nous ont donné les contacts et nous ont permis de travailler main dans la main avec ces deux syndicats pour leur permettre de réintégrer notre grande famille qui parfois se déchire mais qui souvent se réconcilie. C'est vraiment un honneur pour moi de voir revenir ces deux syndicats à qui je souhaite officiellement la bienvenue devant le congrès.

J'en avais appelé au rassemblement et à l'unité lors du Conseil fédéral et du Congrès de Cayenne affirmant que c'était une nécessité impérieuse souhaitée par les départements. Je maintiens ce cap et je suis certain que nous saurons faire des prochaines élections URPS l'objectif favorable à cette unité et ce rassemblement.

Je profite également de cette tribune pour souhaiter toutes mes félicitations à Fanny RUSTICONI pour son entrée au comité des Sages que le Conseil fédéral a souhaité élargir et féminiser notamment en la nommant lors du dernier Conseil fédéral de Marseille. Je la remercie pour tout ce qu'elle a fait pour la Fédération, pour la profession en particulier dans le cadre de la pério néologie et je remercie également l'ensemble du Comité des Sages : Alain BERGEAU, Gérard COLNAT, François MAIGNIEN, Alain POIRIER et Fanny RUSTICONI auquel s'est associé François DUCROS pour l'élaboration du livret que vous avez reçu hier : « L'histoire de la kinésithérapie » qui à mon sens doit servir de point de départ à nos travaux lors de nos Assises qui démarreront demain.

Ces Assises seront pour nous l'occasion de travailler les grands sujets et la place que la Kinésithérapie devra tenir dans le système de santé de demain. Elles seront aussi pour nous l'occasion de réfléchir aux évolutions et aux transformations de notre outil fédéral au monde d'aujourd'hui. Nous mènerons à son terme coûte que coûte avant la fin de l'année 2021 notre réforme des statuts. C'est un engagement que nous avons pris et que nous tiendrons car ce que la crise nous a également appris c'est que nos statuts ne nous permettent plus de fonctionner dans cette nouvelle ère où tout va si vite. Nous avons eu en très peu de temps quelques exemples caractéristiques. Des Etats généraux de la kinésithérapie qui se sont organisés en moins de 10 jours, un Ségur de la santé en moins de 5 semaines, des négociations conventionnelles organisées sur un calendrier extrêmement resserré, un PLFSS dont le dépôt d'amendements était permis sur moins de 5 jours entre sa sortie officielle et la date limite de dépôt. Donc nous avons un besoin vraiment impérieux d'un dispositif statutaire plus souple, plus agile, nous permettant de nous consulter et nous concerter plus facilement, plus souvent et aussi plus souvent et plus facilement notre base. Cet outil doit également nous permettre de nous tourner vers nos jeunes confrères car on en parle depuis de nombreuses années, vous connaissez tous sensiblement l'état de notre pyramide des âges. C'est le pari que nous prenons

en élargissant notre offre de services mais également nos travaux. Nous avons travaillé sur un volet écologie et développement durable de nos cabinets dans le cadre de la démarche qualité. Vous savez que les travaux sur cette démarche qualité ont repris et on a souhaité y associer la FNEK qui souhaitait s'intégrer comme partie prenante dans ces travaux.

Il me reste à vous remercier pour votre présence avec nous aujourd'hui. Nous avons bien conscience que le format numérique ne sera pas idéal pour favoriser nos échanges mais nous ne pouvions pas nous permettre non plus de prendre le moindre risque en tant que professionnels de santé au regard de la situation sanitaire. Vous avez vu que nous avons fait tomber les masques. La caméra est à 6/7 mètres de nous et nous avons un bon mètre de distance les uns les autres.

Je regrette qu'il y ait si peu de monde. Les statuts indiquent que la présence des syndicats est obligatoire et on nous indique régulièrement pour justifier une absence que les déplacements et frais de bouche coûtent cher. On pensait que ce format en visioconférence aurait dû permettre à l'ensemble de nos syndicats départementaux d'être présent aujourd'hui. Là aussi, je pense qu'il conviendra de réfléchir lors de notre réflexion sur les statuts d'un dispositif qui puisse permettre une meilleure représentation, je l'espère, de l'ensemble des adhérents de la Fédération.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent congrès. Je vais laisser la parole à Félix FABER qui nous a rejoint qui aurait dû nous accueillir chez lui dans les Bouches-du-Rhône. Il me semble légitime au vu de tout le travail accompli de l'associer pleinement à l'ouverture de ce Congrès.